

Profil de poste

Directeur/Directrice du Département des contrôles

Poste à pourvoir : Directeur/Directrice du département des contrôles

Positionnement : sous l'autorité hiérarchique du secrétaire général

Date de vacance de poste : Immédiate

Adresse : 8, rue Auber – 75009 PARIS

L'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) est une autorité publique indépendante chargée de lutter contre le dopage. Elle a été créée en 2006 à partir d'autres services préexistants, juridiquement considérés comme des autorités administratives indépendantes. Elle a une mission de conseil, d'éducation et de prévention, de contrôle, de réglementation et de sanction. Elle contribue à la coopération internationale antidopage.

Tout sportif, amateur ou professionnel, quelle que soit la discipline qu'il pratique, est soumis à la réglementation antidopage et peut faire l'objet d'un contrôle, dès lors qu'il participe à des compétitions ou à des entraînements préparant à celles-ci. Qu'il s'agisse de la collecte des échantillons, de la délivrance des autorisations d'usage de substances interdites ou du traitement des affaires disciplinaires, l'AFLD exerce les missions et les pouvoirs qui sont les siens en toute indépendance, avec objectivité et neutralité.

1 – Contexte du poste et relations fonctionnelles

Depuis 2018, l'AFLD a fait évoluer sa stratégie de contrôle afin de la mettre en conformité avec les exigences du Code mondial antidopage, en appliquant la méthodologie élaborée par l'Agence mondiale antidopage (AMA).

L'AFLD établit son programme de contrôle en s'appuyant sur une analyse des risques par discipline.

Le plan de répartition des contrôles cible désormais en priorité les sportifs du plus haut niveau, tout en continuant de réserver une proportion importante des prélèvements aux autres sportifs.

Dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020 et de Paris 2024, et afin de garantir une mise en œuvre efficace de sa nouvelle stratégie de contrôle, l'AFLD a en outre renforcé la dynamique de professionnalisation de son réseau d'agents de contrôle du dopage (« préleveurs »).

Le directeur/la directrice des contrôles, qui s'appuie sur une équipe composée d'un directeur adjoint, d'une responsable qualité et ressources, de responsables des contrôles hors et en compétition, de coordinateurs antidopage, de préleveurs professionnels et d'une assistante sera également amené(e) à échanger et à collaborer de manière continue avec les autres parties prenantes de la lutte antidopage afin de mener à bien ses missions :

- En interne : l'ensemble des services de l'Agence, les professionnels de santé coordinateurs de la lutte antidopage, les préleveurs vacataires.
- En externe : les fédérations nationales et internationales, le ministère des Sports, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le Comité paralympique et sportif français (CPSF), les organisations nationales antidopage, l'AMA, les organisateurs privés d'évènements sportifs, l'ensemble des membres et entités qui siègent au sein des commissions régionales de lutte contre les trafics de produits dopants.

2 – Activités principales du poste

a) Pilotage de l'activité de contrôle

- Superviser l'évaluation des risques d'exposition au dopage par sports et disciplines, qui mobilise également les autres départements de l'Agence ;
- Elaborer la stratégie annuelle des contrôles et le plan de répartition (y compris les contrôles sur les animaux) ;
- Piloter la bonne exécution du plan de répartition des contrôles ;
- Assurer le recrutement et la formation des préleveurs ;
- Veiller au bon fonctionnement, à la sécurité et à la conformité de l'ensemble de la chaîne de prélèvement et de transport des échantillons et, plus généralement, garantir la conformité de l'intégralité de l'activité de contrôle aux règles de l'AMA, en lien avec la secrétaire générale adjointe en charge de la qualité et de la conformité.

b) Ciblage des contrôles

- Centraliser et analyser les informations recueillies pour diligenter les opérations de contrôles ciblées le cas échéant ;
- Définir la composition du groupe cible (inclusions et radiations) et surveiller le respect des obligations de localisation des sportifs ;
- Etablir la stratégie de conservation et de réanalyse des échantillons ;
- Participer, en lien avec le Directeur des enquêtes et du renseignement, à la mise en place de procédures d'aide substantielle et au suivi des enquêtes.

c) Management et reporting

- Encadrer l'équipe du département des contrôles et superviser l'animation du réseau de préleveurs ;
- Participer à la construction du budget consacré à l'activité de contrôle et veiller à son respect ainsi qu'à l'optimisation des ressources du département ;
- Assurer un *reporting* régulier des activités du département auprès du secrétaire général, de la Présidente et du collège de l'Agence.

d) Collaboration avec les partenaires

- Développer et entretenir les relations avec les partenaires territoriaux (commissions régionales de lutte contre le trafic de produits dopants, services déconcentrés de l'Etat, etc.), nationaux (mouvement sportif, institutions) et internationaux (AMA, ONAD, FI, ACI, etc.) ;
- Collaborer avec les autres organisations antidopage dans le cadre d'opérations de contrôles concertées.

e) Participation au comité de direction de l'Agence

- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie générale de l'Agence.

3 – Profil du titulaire

De formation supérieure (niveau licence minimum), le ou la candidat(e) :

- Dispose d'une excellente connaissance du milieu sportif et de l'antidopage ;
- Possède une expérience solide dans l'encadrement d'équipes ;
- Fait preuve d'une bonne capacité d'analyse et de synthèse, de rigueur, d'autonomie, d'initiative, de proactivité et d'organisation ;
- Démonstre une aisance d'expression, tant à l'écrit qu'à l'oral ;
- Montre un intérêt pour le travail en équipe, avec des personnes aux profils variés (médecins, juristes, préleveurs, etc.) ;
- Fait preuve de disponibilité (possibilité d'horaires atypiques et de déplacements fréquents) ;
- Justifie d'une bonne maîtrise de l'anglais, à l'écrit et à l'oral, et des outils informatique (Excel, Word, PowerPoint, etc.) ;

Une expérience dans des fonctions d'investigation serait un atout.

Les candidatures internationales sont les bienvenues.

Le poste est à pourvoir par un fonctionnaire de catégorie A, sur la base d'un détachement, ou par un contractuel sur la base d'un contrat de droit public dont la durée est à déterminer.

Merci de soumettre votre candidature

d'ici le 20 septembre 2019 (CV + lettre de motivation) à :

Mme Magali D'Elia

Cheffe du service de l'administration générale

Agence française de lutte contre le dopage

8 rue Auber 75009 PARIS

ou par courriel : recrutement@afl.d.fr